

APPENDICE

PROJETS DE MODIFICATIONS À L'ACTE DE L'AMÉRIQUE DU NORD BRITANNIQUE.
CORRESPONDANCE ÉCHANGÉE AVEC LES PROVINCES.*(Traduction)*

La même lettre a été adressée à tous les premiers ministres provinciaux.

Cabinet du ministre de la Justice

Ottawa, le 2 janvier 1951

Cher monsieur Jones,

Le premier ministre me prie de vous faire tenir, pour qu'ils soient étudiés par votre gouvernement, les deux projets de modification à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique que vous trouverez sous ce pli et qui ont trait à la pension de vieillesse et à une taxe de vente provinciale.

Le premier ministre me prie de vous dire qu'il aimerait recevoir vos observations sur ces projets le plus tôt possible.

Veillez agréer, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Stuart S. Garson

L'hon. J. W. Jones, M.A., B.Sc.A.,

Premier ministre de l'Île du Prince-Édouard,
Charlottetown (Î. du P.-É.).

Projets de modification à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique

1. A l'article 95, ajouter un nouveau paragraphe ainsi conçu:

"(2) Nonobstant toute disposition du présent Acte, le Parlement du Canada peut adopter des lois relatives à la pension de vieillesse."

2. Rétablir la catégorie 2 de l'article 92 de façon qu'elle se lise ainsi qu'il suit:

"2. Le prélèvement de revenus pour des fins provinciales au moyen

a) de contributions directes dans la province et

b) de contributions indirectes dans la province en ce qui a trait à la vente de denrées (sauf les denrées vendues en vue de l'expédition en dehors de la province) à un acheteur pour des fins de consommation ou usage et non pour la revente, à un taux n'excédant pas trois pour cent du prix de vente mais non pas de façon à distinguer injustement entre les ventes de denrées cultivées, produites ou fabriquées dans la province et les ventes de produits cultivés, produits ou fabriqués en dehors de la province."

Île du Prince-Édouard

Cabinet du premier ministre

Le 5 janvier 1951

L'honorable Stuart Garson,
Ministre de la Justice,
Ottawa, Canada.

Monsieur le ministre,

Le Gouvernement de l'Île du Prince-Édouard approuve les deux projets de modification à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, concernant

les pensions de vieillesse et une taxe de vente provinciale, qui accompagnaient votre lettre du 2 janvier.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

J. Walter Jones

Nouveau-Brunswick

Cabinet du premier ministre

Fredericton, le 6 janvier 1951

L'honorable Stuart Garson, C.R.,
Ministre de la Justice,
Ottawa, Canada.

Monsieur le ministre,

Je vous accuse réception de votre lettre du 2 janvier à laquelle étaient joints deux projets de modification à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, l'un ayant trait à la pension de vieillesse et l'autre à une taxe de vente provinciale.

Nous vous ferons part le plus tôt possible de notre avis sur ces questions.

Veillez agréer, monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

John B. McNair

Province de Québec

Cabinet du premier ministre

Québec, le 8 janvier 1951

L'honorable Stuart Garson, C.R., C.P.,
Ministre de la Justice,
Ottawa.

Monsieur le ministre,

Votre lettre du 2 janvier a été portée à ma connaissance aujourd'hui, ainsi que les deux projets de modification à l'Acte de l'Amérique du Nord britannique.

Nous étudierons ces propositions avec soin, mes collègues et moi.

En vous renouvelant à vous et aux vôtres, en mon nom personnel et au nom de la Province, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

M.-L. Duplessis

Saskatchewan

Cabinet du premier ministre

Regina, le 8 janvier 1951

L'honorable Stuart Garson, C.R.,
Ministre de la Justice et procureur général du
Canada,
Ottawa, Ontario.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 2 janvier, à laquelle étaient joints deux